

CONDITIONS DE COMMANDE ARTBOX.PUBLISH Catalogue / Art Statement/ Communiqué de presse

1. Qu'est-ce que le catalogue ARTBOX.PUBLISH ?

1.1

Chez ARTBOX.PUBLISH vous commandez un catalogue personnalisé avec vos œuvres d'art.

2. Que contient le catalogue ?

2.1

Le catalogue contient des photos de vos œuvres d'art, une déclaration d'art que vous pouvez écrire vous-même ou nous la faire écrire contre rémunération. Le catalogue contient également une empreinte.

2.2 Quelles œuvres d'art puis-je publier dans le catalogue ?

Vous êtes libre de choisir les œuvres d'art que vous souhaitez inclure dans votre catalogue. Il est important que vous ne puissiez inclure que des œuvres d'art dans votre catalogue sur lesquelles vous avez le droit d'auteur. Cela signifie que vous devez avoir créé les œuvres d'art vous-même ou que vous avez acquis les droits d'auteur de l'œuvre d'art. Par exemple, vous ne pouvez pas photographier des œuvres d'art d'un autre artiste et les inclure dans votre catalogue. À moins d'avoir la permission officielle de l'artiste qui a créé l'œuvre d'art.

2.3

La conception et le contenu du catalogue sont basés sur les informations que vous nous envoyez lorsque vous passez votre commande.

2.4

Avant d'imprimer le catalogue, vous recevrez un lien qui vous permettra de consulter votre catalogue. Vous avez la possibilité de faire des changements. Votre catalogue ne sera pas imprimé tant que vous ne nous aurez pas envoyé la confirmation d'impression par e-mail.

3. Qu'en est-il des droits d'auteur des images ?

3.1

Vous ne pouvez télécharger des images que pour votre catalogue personnel dont vous détenez les droits d'auteur. En commandant un catalogue, vous confirmez que vous possédez tous les droits sur les images.

4. Publication du catalogue

4.1

Dans le formulaire de commande, vous pouvez spécifier si vous voulez publier votre catalogue ou simplement imprimer le nombre de catalogues que vous avez commandés. Si vous souhaitez publier le catalogue, votre catalogue recevra un numéro ISBN officiel et sera répertorié sous les livres disponibles. Veuillez lire ici tous les détails concernant la publication de votre catalogue: !!!!!!!!!!!!!!!!

4.2 Conditions de publication du catalogue

Si vous nous commandez de publier votre catalogue, vous cédez à ARTBOX.GROUPS GmbH le droit de publier votre déclaration, votre nom et les photos des œuvres d'art figurant dans ce catalogue et de distribuer le catalogue.

5. Que faire si je ne suis pas satisfait du catalogue ?

5.1

Avant l'impression finale du catalogue, nous vous enverrons un lien pour consulter votre catalogue. Vous devez vérifier votre catalogue et pouvez nous informer de tout changement ou erreur, après quoi nous vous enverrons un exemplaire corrigé. Si tout est en ordre, vous devez nous envoyer par e-mail un "bon à imprimer", c'est-à-dire une confirmation que nous pouvons imprimer le catalogue. Dès que vous nous aurez envoyé cette confirmation, votre catalogue sera imprimé. A partir de ce moment, nous ne pouvons plus accepter de changements ou de réclamations.

6. Livraison du catalogue

6.1 Comment la livraison est effectuée

Le catalogue sera envoyé directement à votre adresse de livraison.

6.2 Combien de temps faut-il pour recevoir mes catalogues ?

6.2.1

Si vous commandez un catalogue standard sans services supplémentaires, il vous faudra environ 5 jours ouvrables pour recevoir le "bon à imprimer".

6.2.2

Si vous commandez un catalogue avec une couverture spécialement conçue pour vous, il faut compter environ 7 jours ouvrables avant de recevoir le "bon à imprimer".

6.2.3

Si vous commandez un catalogue avec une déclaration écrite par nous, il faut compter environ 8 jours ouvrables avant de recevoir le "Good to Print".

6.2.4

Si vous commandez un catalogue avec une couverture spécialement conçue pour vous et une déclaration écrite par nos soins, il vous faudra environ 8 jours avant de recevoir le "Bon à imprimer".

6.2.5

Dès que nous avons reçu votre "Bon à imprimer", nous pouvons imprimer le catalogue, à partir de ce moment il faut compter 8-10 jours ouvrables jusqu'à ce que le catalogue soit avec vous. Cela dépend de votre pays et de l'efficacité des autorités douanières de votre pays.

7. Pourquoi dois-je commander au moins 10 pièces ?

7.1 Quantité minimale de commande

Afin de pouvoir vous offrir le catalogue à ce bas prix, nous devons imprimer une quantité minimum de 10 pièces. Plus la quantité commandée est élevée, moins le prix de chaque catalogue individuel sera élevé. Le prix exact sera calculé directement dans le formulaire de commande.

8. Qu'est-ce qui est inclus dans le prix ?

8.1

Le prix comprend les frais de conception du catalogue, les frais d'impression et les frais d'expédition.

8.2

Nous imprimons et expédions depuis la Suisse, selon le pays, des droits de douane peuvent s'appliquer qui ne sont pas inclus dans le prix !

9. Conditions de paiement

9.1

Ce n'est que lorsque nous aurons reçu le paiement du montant total, que nous commencerons par la conception du catalogue.

10. Communiqué de presse

10.1 Qu'est-ce qu'un communiqué de presse ?

Vous avez la possibilité de commander un communiqué de presse pour votre catalogue ou indépendamment d'une commande de catalogue. Un communiqué de presse contient une brève description de votre art et, par exemple, de la publication de votre catalogue ou d'un sujet de votre choix. Le communiqué de presse doit être lié à votre art. Par exemple, un reportage sur une exposition de vous ou quelque chose de similaire. Vous avez la possibilité de publier le communiqué de presse dans tous les pays germanophones ou dans le monde entier. Dans les

pays germanophones, nous ne publions les communiqués de presse qu'en allemand, dans le monde entier uniquement en anglais. Le communiqué de presse atteint plus de 50 000 abonnés dans les pays germanophones et plus de 100 000 dans le monde entier.

11. Droit de rétractation

11.1

En Suisse, le droit de rétractation n'existe que si le vendeur l'accorde de sa propre initiative. ARTBOX.GROUPS GmbH est très obligeant à cet égard. Si vous souhaitez annuler votre commande, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail office@artboxgroups.com. Dès que vous nous avez envoyé la marchandise à imprimer, il n'est plus possible d'annuler la commande.

12. Nos coordonnées

Nom de l'entreprise : ARTBOX.PUBLISH by ARTBOX.GROUPS GmbH

Adresse électronique : office@artboxpublish.com

Téléphone : +41 79 7880202

Rue et numéro de maison : General Guisan Strasse 6, P.O. Box 3533, ville : Zoug,

Code postal : 6303, Country : Suisse

13. Clause de divisibilité

13.1

Si certaines dispositions du présent contrat s'avèrent invalides, inefficaces ou inapplicables, la validité, l'efficacité et l'applicabilité des autres parties du contrat ne seront pas affectées.

13.2

Dans ce cas, les parties s'engagent à remplacer la partie invalide, inefficace ou insatisfaisante du contrat par une disposition valide, efficace et réalisable qui se rapproche le plus possible de l'intention initiale des parties en termes de contenu.

ARTBOX.GROUPS GmbH office@artboxgroups.com +41797880202

14. Clauses finales

14.1

Le lieu d'exécution des prestations d'ARTBOX.PUBLISH est le siège social d'ARTBOX.GROUPS GmbH.

14.2

En cas de divergence entre cette version traduite des conditions générales et le texte original allemand, c'est la version allemande qui prévaut.

14.3

Les présentes CGV et tous les litiges résultant de ou en relation avec les relations entre ARTBOX.PUBLISH/ ARTBOX.GROUPS sont exclusivement régis par le droit suisse, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois et des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les ventes (CVIM).

14.4

Le for exclusif pour tous les litiges entre ARTBOX.PUBLISH/ ARTBOX.GROUPS GmbH est le siège social d'ARTBOX.GROUPS GmbH à Zoug. ARTBOX.PUBLISH/ ARTBOX.GROUPS a cependant le droit de poursuivre le client à son domicile.

Zoug, Suisse, 9. Februar 2019